BATEAU ATELIER

LE BATEAU-ATELIER
23-30 juillet

2026

INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en compte à réception du bulletin d'inscription sous réserve de validation par les professeurs. Après confirmation, **votre place sera garantie pendant 10 jours dans l'attente de votre règlement** (ou de votre premier règlement si vous souhaitez régler en plusieurs fois).
N'hésitez pas à nous contacter pour demander des facilités de paiement ou **si vous souhaitez une prise en charge par l'afdas**. **Le paiement doit être intégralement réglé avant le début du stage.**

Bulletin à envoyer au Bateau-Atelier
8 rue le Barrois
76880 Arques la Bataille
ou par mail à le.bateau.atelier76@gmail.com

Règlement par virement bancaire conseillé
Possibilité de payer par chèque
à envoyer à Fabienne Leborgne
Allée des Lodges, Hameau de Bennetot
76890 Beauval-en Caux

INFORMATIONS

Prénom :

Nom : **Date de Naissance :** D D M M Y Y

Adresse :

E-Mail :

Télephone :

Si l'adhérent annule son inscription avant le 30 juin 2026, les sommes versées lui seront entièrement reversées à l'exception toutefois de l'adhésion à l'association. **Après cette date, une retenue de 50 euros de frais de dossier sera appliquée**.
L'association se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'événements indépendants de sa volonté, notamment en raison d'un nombre insuffisant de participants ou d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs. L'association restituera les sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité. Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
Le coût des frais de dossier pour une prise en charge AFDAS s'élève à 100 €.

Pour **les stagiaires mineurs** : notre association ne dispose pas des agréments nécessaires à l'encadrement de mineurs. Aussi, lors de leur participation aux stages du Bateau-Atelier, ils devront être encadrés pas un représentant légal présent toute la durée du stage.

Le Bateau-Atelier se réserve le droit d'utiliser toutes photographies ou enregistrements qui pourraient être faits pour la promotion des événements sauf si vous nous signalez en début de stage votre désaccord.
Le stagiaire certifie par la présente détenir une assurance « responsabilité civile ».

BATEAU ATELIER

les tarifs comprennent :

les frais de dossier
Les frais d'inscription
Les frais pédagogiques
L'adhésion obligatoire à l'association le Bateau-Atelier
L'assurance

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous appeler 0616230748

votre discipline complémentaire incluse dans le forfait :
sophrologie et gestion du trac
Arnaud Claveau

DISCIPLINES PRINCIPALES

Chant Baroque - 585 €
Classe de Caroline Bardot et Gerd Amelung

2 disciplines 785 €
3 disciplines 985 €

Chant Jazz - 385 €
Classe de Stefano Maghenzani

Chant Lyrique - Interprétation/préparation de rôles
1/2h par jour individuel - 385 €
1h par jour individuel - 585 €
Classe de Frédéric Rouillon

125 €

auditeur libre
Donne accès aux cours, aux masterclass aux concerts mais pas à l'échauffement du matin, ni aux ateliers, ni au développement personnel

Les stagiaires intermittents du spectacle, qui souhaitent une prise en charge du coût du stage par l'afdas, peuvent nous contacter. Les frais de dossier s'élèvent à 100 €.

le.bateau.atelier76@gmail.com
06 16 23 07 48